

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**Séance du 29 juin 2012**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Danielle MILON - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - André ESSAYAN - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Patrick Mennucci - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEV 008-343/12/BC**

**■ Attribution d'une subvention à l'association Riviera Yachting Network et approbation d'une convention**

**DPEATSV 12/8160/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Dans un contexte économique difficile, le territoire régional doit plus que jamais savoir préserver son attractivité : premier pôle de réparation/maintenance/refit ainsi que première zone de navigation de yachts au monde. Il faut doter la filière d'avantages concurrentiels qui lui permettront d'afficher ses différences.

Le périmètre géographique de concurrence s'est élargi et l'intensité de cette dernière est d'autant plus forte qu'elle se situe dans les pays émergents susceptibles de pratiquer une politique de low costs basés sur de faibles coûts de main d'œuvre.

Ainsi, la concurrence étrangère est de plus en plus vive, et les principaux atouts de la région (concentration de yachts, compétitivité,...) ont perdu de leur avantage concurrentiel considérant l'évolution des pays limitrophes (Italie, Espagne...) dans ces domaines. La filière régionale, ne pourra plus rivaliser sur les coûts.

Il faut ainsi s'appliquer à travailler autour de facteurs différenciants tels que la qualité du travail, et de l'accueil, le savoir faire, mais aussi l'attractivité du territoire par la singularité de son offre globale.

L'objet de Riviera Yachting Network (R.Y. Network) est de renforcer la position de leadership de la filière réparation/maintenance et services aux yachts en Région Provence Alpes Côte d'Azur en la renforçant voire en la développant. L'association compte 84 adhérents.

#### Bilan de l'année 2011 :

L'exécution du programme 2011 de Riviera Yachting Network a enregistré du retard dû au non paiement de subventions FEDER correspondant aux exercices antérieurs (solde 2009 et 2010 et subventions 2011) et qui n'ont pour l'heure toujours pas été perçues. Cette non perception a généré des problèmes sévères de trésorerie qui ont conduit le PRIDES à en informer les différents co-financeurs.

Ainsi, la progression du programme d'actions s'est donc faite à la mesure de l'évolution de la situation de la trésorerie et de celle du découvert autorisé rendant difficile la mise en place dans les délais de toutes les actions annoncées.

- Le renforcement de la filière en consolidant la sous-traitance et en la diversifiant par la formation technique, le développement des outils TIC, cet axe pour lequel le plus grand nombre d'actions étaient prévues en 2011, n'auront pas été conduites sur cette période.  
Aucune formation n'aura été mise en place cette année.
- L'innovation :  
En croisant innovations d'usage et « Living Labs » (consistant avant tout en une démarche de recherche et développement à sonder le marché sur ses attentes et ses besoins), Riviera Yachting Network a souhaité solliciter les associations professionnelles (MYBA, PYA et GEPY) pour élaborer un travail de concertation.

Riviera Yachting Network avait souhaité pouvoir accompagner des entreprises dans le cadre de projets d'innovation pour des recherches de financements tant auprès de la région (APRF) qu'auprès de l'Etat (FUI) via l'entremise du Pôle Mer PACA. Compte tenu de la difficulté à mobiliser les entreprises, Riviera Yachting Network a préféré orienter certains de ses membres vers le Pôle Mer PACA.

- Le développement à l'international :  
Lors du salon YARE (Yacht after sale Refit Exhibition) qui s'est tenu à Viareggio en mars 2011, Riviera Yachting Network a conduit une délégation de 7 entreprises sous-traitantes de la filière yachting et a organisé en amont pour elles des rendez-vous B to B,

Riviera Yachting Network a participé activement au salon Classe export à Marseille (les 12 et 13 avril 2011) : réunion téléphonique de travail avec la Mission Economique d'Athènes, participation à une table ronde autour des retours d'expérience à l'international, rencontre collective avec l'IMED.

L'IMED disposant en Turquie d'un VIE, il lui a été confié par Riviera Yachting Network d'organiser une visite d'un chantier et des rendez-vous B to B sur des profils identifiés.

### Programme d'actions pour 2012 :

L'année 2012 sera marquée par un certain nombre de contraintes conjoncturelles qui conditionnent le programme :

- la capacité budgétaire de R.Y. Network sera réduite et ce compte tenu du refus de la Gouvernance de R.Y. Network de recourir aux subventions Feder qui ont généré sur les trois années précédentes trop d'incertitudes et des difficultés de trésorerie importantes dûes aux décalages de paiement des subventions;
- La mobilisation des entreprises de la filière pour des actions éloignées du marché est d'autant moins évidente que les acteurs économiques sont concentrés sur leur niveau d'activité, il faut donc s'attacher à aider au développement de celle-ci, si ce n'est à son maintien.

Pour l'année 2012, Riviera Yachting Network affiche comme objectifs majeurs d'améliorer encore la visibilité de la filière et le potentiel d'attractivité du territoire PACA pour l'activité refit/réparation maintenance de yachts, de poursuivre le développement à l'international des PME de cette filière et d'intensifier les actions d'innovation avec les clusters européens.

Conformément aux contraintes budgétaires détaillées ci-avant, le Pôle grande plaisance a modifié son organisation et, dans le cadre d'une diminution du volume global de subventions, a réduit ses moyens humains.

A compter du mois d'avril 2012, une seule personne (réduction de l'effectif passant de deux à une personne) assumera différentes missions : la relation avec les adhérents, et le fonctionnement administratif et comptable de la structure, afin de modérer le coût de la structure.

Ainsi, l'animation de Riviera Yachting Network reposera en 2012 sur une permanente (70%ETP), et des ressources externes (cabinet de consultants et agence de communication).

L'animation de la filière refit, réparation/maintenance et services aux yachts en région PACA, s'articulera en 2012 autour de deux axes que sont :

### **AXE I : INFORMATION DES ADHERENTS**

#### ➤ Réalisation de Newsletters et de revues de presse :

Riviera Yachting Network assure une veille via son rôle de cluster, et seront réalisés cette année :

- trois Newsletters
- trois revues de presse diffusées par mails, exclusivement auprès des membres de Riviera Yachting Network et ce à raison de trois fois par an.

Ces deux supports sont très appréciés par les professionnels.

### **AXE II : PROMOTION EXTERNE**

- Relations presse/développement du cluster dans les Alpes Maritimes
- Publication et diffusion d'un annuaire des membres (la 7<sup>ème</sup> édition tirée à 2300 exemplaires) et d'une carte de ports d'hivernage de yachts (tiré à 2000 exemplaires)
- Mettre en valeur la filière yachting régionale, le territoire et le cluster sur des salons internationaux  
Présence sur différents salons (Antibes Yacht Show, Yacht After sales & Refit Exhibition (YARE) Viareggio-Italie, Myba Charter Show de Gênes, Monaco Yacht Show) comme exposants pour promouvoir notre filière, l'attractivité de notre territoire, auprès des professionnels de la filière ainsi que le cluster auprès de professionnels intéressés pour adhérer.

➤ Mettre en valeur la filière yachting régionale, le territoire et le cluster auprès des prescripteurs  
R.Y. Network entretient ainsi des relations privilégiées avec les représentations professionnelles assurant la gestion des yachts : GEPY, PYA, MYBA... avec pour objectifs de faciliter l'organisation d'événements promotionnels où les adhérents du Prides peuvent de manière conviviale entrer en contact avec des prescripteurs.

Cette promotion s'articulera en 2012 autour de quatre événements :

- L'accueil des transbordeurs Dockwise Yacht Transport
  - Un captains' day
  - Rendez vous terrestre à Saint-Tropez
  - Rendez vous marin à Saint-Tropez
- Mettre en valeur la filière, le territoire, et le cluster afin de leur conférer une existence et une reconnaissance nationale voire internationale :

R.Y. Network a développé une relation de partenariat avec le Registre International Français. L'association se joindra autant que possible aux manifestations et réunions organisées notamment par Super Yacht France.

L'innovation vecteur de reconnaissance au niveau international:

Développer des projets collaboratifs avec des clusters européens (Italie, Espagne, Grèce)  
Sur proposition de R.Y. Network un projet MYNE (Méditerranéen Yachting Network for Excellence) a été développé et fera l'objet d'une réponse à un appel à projets européen. L'objectif est de créer un annuaire européen de prestataires répondant à des critères d'excellence.

Le budget prévisionnel de Riviera Yachting Network, pour 2012, s'élève à 245.000 euros en baisse de 26 % par rapport à 2011.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- 106.000 euros : Fonctionnement
- 30.900 euros Valorisation du temps passé par les membres du bureau
- 95.100 euros : Renforcement de la filière
- 13.000 euros : Développement international

La part des salaires et charges représente 37,33 % des dépenses de fonctionnement et 19,2 % du total des dépenses.

Les recettes sont principalement constituées par :

- 54.850 euros : Entreprises
- 43.900 euros : Etat - DATAR
- 75.350 euros : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 20.000 euros : Département du Var
- 10.000 euros : Marseille Provence Métropole
- 10.000 euros : Toulon Provence Méditerranée
- 30.900 euros Valorisation temps passé

La part financée par les entreprises représente 22,39 % des recettes.

Il est proposé au Bureau de la Communauté de participer, au titre de l'année 2012, à l'animation de la filière grande plaisance en apportant à l'association Riviera Yachting Network, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 euros (maintien par rapport à 2011), dont les modalités sont définies dans une convention de partenariat, ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau,

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que la filière de la grande et de la moyenne plaisance constitue pour Marseille Provence Métropole de réelles opportunités de développement, en cohérence avec la stratégie de développement économique de MPM,
- Que la dynamique de cette filière souffrait du manque de structuration collective des entreprises de la façade maritime méditerranéenne de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Que la proposition d'actions de l'association Riviera Yachting Network apporte une solution satisfaisante aux besoins de structuration et de dynamisme, en complémentarité aux projets de plates-formes de réparation et de maintenance accompagnées par MPM sur La Ciotat et sur les formes de radoub du Port de Marseille.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 10.000 euros à l'association Riviera Yachting Network.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Riviera Yachting Network.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Chapitre 65 - article 6574 «Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé» - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI